

Élections conseil de Faculté

Pour une Faculté de Droit Julie Victoire Daubié rayonnante et rassemblée

Profession de foi Collège B

Le contexte actuel au niveau de l'établissement est peu favorable à l'engagement individuel et collectif. Le plan de retour à l'équilibre budgétaire, proposé par la gouvernance, est ainsi marqué par un **déficit de robustesse, de lisibilité et de constance** dans sa mise en œuvre. Les « quelques » remarques formulées par l'**HCERES** pour l'offre de formation de l'université Lyon 2 sont à l'**opposé du travail demandé et réalisé par les équipes pédagogiques, notamment de la Faculté**, pour établir un diagnostic des diplômes, sur la base d'indicateurs nombreux, mettre en évidence des forces et des points de vigilance et dresser des perspectives de développement. Enfin, sans que cela soit exhaustif, les **choix opérés par « le central »** tant sur le plan de l'offre de formation - fermeture de diplômes nationaux en l'absence d'argumentaires solides notamment encore à la Faculté - que de la recherche **interrogent sur leur cohérence générale. Cet environnement pourrait conduire au repli et au désengagement.**

L'ambition de la présente liste est, au contraire, de **contribuer au pilotage de la Faculté, dans une perspective de court terme, et de travailler à son essor sur le plus long terme.** La Faculté de droit Julie Victoire Daubié est, en effet, l'une des principales composantes de l'Université Lumière Lyon 2 notamment en termes de nombre de collègues et d'effectifs étudiants. Son offre de formation, son activité scientifique à travers les laboratoires et les centres de recherche de ses enseignants et enseignants-chercheurs sont également très significatifs et constituent des ressources à mobiliser davantage en faveur de son développement.

Nous aurons ainsi trois objectifs :

1. Développer une offre de formation attractive, professionnalisante et internationale

L'essor et le rayonnement de notre Faculté passe par une offre de formation attractive, de qualité et garantissant l'insertion professionnelle des étudiants de nos trois domaines, Droit, Administration Economique et Sociale (AES) et Administration publique. La concurrence avec d'autres établissements d'enseignement supérieur est appelée à être d'autant plus vive que le retournement démographique étudiante sera une réalité incontournable y compris sur le territoire métropolitain de Lyon dans les prochaines années.

Propositions

- Développer **les partenariats avec des structures professionnelles** et de grandes institutions régionales ou nationales ;
- Rechercher **les synergies entre diplômés** de la composante ou d'autres composantes de l'Université Lumière Lyon 2 (cours mutualisés, double diplomation, voyage d'études communs, événements communs...);

- Assurer des **structures de type Public Factory, FabLab ou Clinique du droit** permettant aux étudiants de travailler sur des situations concrètes et de mettre en application leurs connaissances ;
- Maintenir les **formations spécifiques d'excellence** comme la formation complémentaire **Prépa concours écoles supérieures de commerce et de management** à destination des étudiants de la filière AES et la classe **Prépa Talents Julie Victoire Daubié** pour les étudiants de Droit et d'Administration Publique ;
- Promouvoir les événements favorables à la constitution de **réseaux des anciens et anciennes** ;
- **Adapter les MCC** au contexte marqué par l'IA et les attendus professionnels ;
- Renforcer le suivi et l'accompagnement de nos étudiants dans le choix et la recherche de leurs stages professionnels ;
- Assurer le développement des relations internationales de la composante et la mobilité des étudiants et étudiantes et des collègues enseignants-chercheurs et enseignants.

2. Soutenir la politique de la recherche

Notre Faculté compte en son sein des enseignants, et des enseignants-chercheurs issus de disciplines variées comme le droit, l'économie, la gestion ou l'informatique. Une grande diversité en termes de taille, d'objets et de méthodes de recherche, d'insertion dans les réseaux académiques et de réponse à la demande sociale est de mise concernant les centres et les laboratoires de recherche. L'équipe d'accueil en droit de la Faculté, TRANSVERSALES, intègre la plus grande partie de nos collègues juristes, privatistes et publicistes. D'autres sont membres du CERCRID, de l'UMR CNRS Triangle et l'EA Laboratoire d'Etudes Rurales (LER). L'UMR CNRS Laboratoire Aménagement Economie Transports (LAET) compte des économistes de notre composante. L'UMR CNRS LIRIS est la structure de rattachement de nos informaticiens.

La mise en œuvre de cette politique de recherche est le fait des centres et des laboratoires. La Faculté accompagnera et **soutiendra les démarches entreprises par ces structures par des échanges d'expériences** (montage de dossiers européens, de dossiers ANR...), par une diffusion des résultats de programmes ou d'opérations de recherche, par des **opérations communes à plusieurs structures de recherche** (réponses à appels à projets et manifestation d'intérêt...) . Elle devra s'efforcer d'organiser davantage des colloques et d'apporter son appui aux projets collectifs. **Les thématiques sur lesquelles de regards croisés peuvent être portés sont nombreuses** : la propriété intellectuelle et l'IA, les territoires et la mobilité, le droit et la régulation économique des partenariats public-privé, l'environnement et les transitions....

3. Contribuer à une démocratie vivante dans une Faculté rassemblée

Les présents candidats et candidates au Conseil de Faculté s'engagent à assumer pleinement leur rôle en y participant régulièrement et en instruisant les dossiers en amont. L'esprit de coopération, qui n'est pas exempt d'exigence, prévaudra avec le Doyen et l'équipe décanale. Grâce aux élus, le conseil de faculté sera force de propositions en faveur de l'insertion des étudiantes et étudiants, du rayonnement de la Faculté et du bien-être de ses personnels.

Marie DOCHY-CONFLAND
Pierre-Yves PÉGUY
Sylvie BERNIGAUD
Pierre MICHEL
Annaëlle PRUGNEAU